



Voivres-lès-Le Mans

LE VOIVRAIS

Informations municipales de Voivres-lès-le Mans

Mai 2017

Chers habitants de Voivres,

Démarrons cette lettre d'informations par une nouvelle que vous accueillerez, je pense, avec plaisir.

Nous avons évoqué l'année précédente l'éventualité d'une augmentation régulière des taxes sur la commune de 1% pendant 4 ans, afin de pallier aux charges sans cesse en progression mais incontournables, ainsi qu'aux baisses des dotations de l'Etat. En effet, compte tenu de l'évolution de notre village, nous devons nous adapter à de nouveaux besoins mais toujours en préservant une qualité de vie.

Aujourd'hui, notre santé financière étant tout à fait convenable, rien ne justifie cette année une augmentation. Les taxes demeureront donc à l'identique.

En ce qui concerne les projets sur la commune

Une solution devrait être trouvée très prochainement afin de finaliser l'aménagement du **rond-point du four à chanvre**.

Des réunions ont eu lieu durant le mois de mai, avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe) afin d'étudier **l'aménagement du centre-bourg**. 15 bureaux d'étude ont présenté leur candidature. Le maître d'œuvre sera retenu le 6 juin 2017.

Des démarches sont également amorcées pour la **réhabilitation de la gare**, projet que nous souhaiterions concrétiser d'ici fin 2018. Un devis est attendu concernant les travaux, intérieurs et extérieurs.

Des travaux de chauffage sont en cours à l'école des Vallées afin que l'établissement soit totalement chauffé avec les granulés à bois. Les travaux ont démarré cette année. Un accord est trouvé avec l'entreprise, la deuxième chaudière est installée. Il ne restera que le raccordement à faire fin 2018 pour qu'elle soit opérationnelle. Ceci nous permet de ne pas perdre les granulés stockés. Sa garantie démarrera à sa mise en fonction.

Comme vous avez pu le constater **l'aménagement du tourne à gauche sur la RD 23 est achevé**.

Construction de 6 logements individuels locatifs au 15-17 rue de la Gare début octobre 2017. En relation et à proximité, l'enfouissement de la ligne Haute Tension Aérienne débutera fin juin 2017.

Enfin, **la fibre** devrait arriver sur Voivres également fin 2018, tout en sachant que pour un énorme projet comme celui-ci, qui demande un investissement à la fois financier et logistique considérable, des aléas dans la réalisation peuvent toujours intervenir. Cependant, cette dépense a été approuvée lors du vote du budget communautaire le 30 mars 2017.

Cette année, démarrent les travaux pour les communes Souigné, Fillé et Parigné le Pôlin. Ensuite s'enchaîneront les travaux pour Voivres, Etival et une partie de Spay.

Voilà en ce qui concerne les chantiers importants.

Le 3 septembre 2017 à partir 10h

Journée citoyenne, proposée par Monsieur Violeau, habitant de Voivres, et organisée par la commune : plusieurs circuits, plus ou moins longs vous seront proposés.

Départ 10h parking de la salle communale

L'objectif : ramasser les déchets sur les chemins de randonnée afin de rendre ces derniers encore plus agréables.

Cette action se conclura par un moment convivial où nous partagerons, autour de rillettes, le verre de l'amitié. Prochainement, nous vous fournirons les détails.

Les inscriptions se feront en Mairie. Nous comptons sur vous.

Le bien vivre ensemble

Afin de respecter le repos hebdomadaire de chacun, un nouvel arrêté municipal concernant la tonte des pelouses est pris à compter du 1^{er} juin 2017.

Nouveaux horaires :

Jours ouvrables : 8h30 -19h30

Samedis : 9h – 19h

Dimanches et jours fériés : 10h – 12h / 15h – 18h

L'environnement

Je souhaite porter à votre connaissance le compte-rendu d'un contrôle ponctuel effectué sur le contenu des PAV (Points d'Apport Volontaire) de notre commune qui se situent à la gare.

Il s'avère que dans les containers, 27% sont des déchets autres que ceux attendus : Présence de vêtements, de pots de fleurs en terre cuite, de chaussures et d'ordures ménagères. Cette négligence entraîne des charges financières supplémentaires !!

Alerte aux « faux bitumeurs » Cette information provient de la Gendarmerie nationale. Des personnes proposent des services à moindre coût pour refaire une cour, un chemin en bitume. Vous trouverez l'intégralité du message sur le site de la commune : www.voivres-les-le-mans.com.

Un petit rappel aux automobilistes qui se garent devant l'école aux heures de rentrées et sorties : Un accident est très vite arrivé. Il serait regrettable qu'un enfant soit bousculé parce qu'il est caché par une voiture.



**S'il n'arrive pas à ramasser
ses crottes tout seul.....
Faites-le pour lui !**

Enfin, soyez attentifs lorsque vous promenez votre animal de compagnie. Veillez à ne rien perdre sur le parcours. Certains endroits deviennent très problématiques. Au nom de tous les Voivrais, merci.

La prochaine lettre d'informations paraîtra à la rentrée de septembre, je vous souhaite donc à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été.

Martine Couet

L'APE remercie tous ses bénévoles qui œuvrent pour l'école. Pour continuer sur une bonne lancée, nous vous rappelons quelques dates importantes :

- **Dimanche 11 juin** bric à brac, rue de la Mairie, Place de l'Église et rue de Louplande.
-
- **Dimanche 25 juin**, pour finir l'année en beauté la kermesse des enfants.

Nous comptons sur vous tous, Voivrais, pour que ces manifestations se déroulent dans les meilleures conditions.

L'équipe de l'APE

Présidente : Landeau Céline 06 11 19 53 13
Trésorier : Lecerf Fabien 06 99 36 05 09
Secrétaire: Giroud Elodie 06 25 32 84 68

..... Informations pratiques

Les élections législatives approchent. Si vous souhaitez voter par procuration, pensez à la faire suffisamment à l'avance.

Dorénavant, **les cartes d'identité** sont traitées de la même manière que les passeports biométriques. Par conséquent, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil peuvent instruire les demandes, telles que La Suze, Allonnes, Ecommoy, La Flèche, Le Mans et Sablé.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION :

- tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans
 - cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.
- Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Autres dates à retenir

VAL - Fête de la musique
samedi 24 juin 2017

Mairie - Journée citoyenne :
dimanche 3 septembre 2017

.....Etat civil

(de janvier 2017 à ce jour)

Naissances

MATVIENKO Mia	25/02/2017
CHEVALIER Paul	05/03/2017
ROUILLARD MOUSSAY Élyne	13/04/2017
LOYER Gwladys	25/04/2017
MAILLARD BEUZOIS Éponine	29/04/2017

Mariage

LANDEAU Cédric et THAREAU Céline	20/04/2017
DANGEUL Marwin et HEUZARD Caecilia	06/05/2017
CHAUSSÉE Thomas et OLLIVIER Vanessa	20/05/2017

Les élus sont joignables

Madame COUET : ☎ 06-42-55-89-98
Monsieur JOUSSE : ☎ 06-87-15-36-23
Madame LE DREAU : ☎ 06-01-95-40-09

Mairie ☎ 02 43 88 52 50
Ou mail : voivres.les.le.mans@wanadoo.fr

Voivres lès Le Mans en photos



Le nouvel an 2017

Près de 180 convives, ambiance et cotillons jusqu'au petit matin.



Journée du 8 Mai 2017

Après la cérémonie du 8 Mai, moment convivial à la salle des fêtes de Voivres avec les jeunes et les moins jeunes.

Rallye Patrimoine de l'Association Culturelle Cantonale du 14 Mai 2017 à Voivres



Organisation intergénérationnelle, APE, Génération Mouvement, VAL, Mairie pour l'accueil de plus de 200 personnes.



Visite de l'église de Voivres, ouverte pour l'occasion.